Mercredi 01.11.17 | 50e année | N° 32

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Christine Gaillard

Terreaux-Est

Voilà le nom de code d'un projet de rêve :

- Le rêve d'une direction d'école qui veut garantir un enseignement de qualité malgré de gros handicaps. Imaginez un peu le casse-tête que constitue l'élaboration des horaires quand une part des élèves se trouve aux Sablons, une autre aux Terreaux et encore une autre disséminée entre Les Parcs et diverses salles de sport en ville. Intégrez-y des demi-classes, des groupes à niveau, des plans d'occupation des salles spéciales et n'oubliez pas de calculer le temps des trajets. Ne serait-ce pas mieux d'avoir tous les élèves sur un seul site – mais comment faire en plein centre-ville ?
- Le rêve des enseignants chargés de traduire les réformes scolaires en contenus pour leurs élèves, lesquels doivent trimballer leur matériel d'un lieu à l'autre.
- Le rêve des autorités soucieuses d'offrir de bonnes conditions aux élèves et aux enseignants en valorisant le rôle de l'école pour la cohésion sociale.
- Le rêve aussi de réaliser enfin une Auberge de Jeunesse bien située.

Terreaux-Est, c'est tout cela à la fois, grâce à la transformation d'un bâtiment discret niché entre le Collège des Terreaux et le Théâtre du Passage. Son rôle extraordinaire serait aussi souligné par la première façade photovoltaïque réalisée avec des panneaux produits en série, qui préfigurent le solaire de demain.

Ces rêves, ils pourraient devenir réalité pour des générations d'élèves. Pour autant qu'ils soient partagés lundi soir par le Conseil général. Qui aura, bien sûr, le dernier mot.

Directrice de l'Education

L'immeuble voisin au collège des Terreaux deviendra un bâtiment scolaire. • **Photo : Stefano Iori**

D'une pierre quatre coups !

Augmentation de la population et des élèves, réformes scolaires, regroupement du cycle 3 des Terreaux, voilà pourquoi le Conseil communal souhaite assainir et aménager un nouveau bâtiment scolaire au centre-ville. Ce qui permettrait, surtout, d'accueillir les classes du collège des Sablons et de transformer ce dernier en auberge de jeunesse.

Lors de sa prochaine séance, le 6 novembre, le Conseil général se prononcera sur deux objets touchant les écoles. Au centre des attentions, le bâtiment de quatre étages du passage Maximilien-de-Meuron 6 et ses quelque 1'900 mètres carrés. Directement voisin au collège des Terreaux, il accueillera les élèves actuellement aux Sablons, offrira des salles de classe et des salles spéciales supplémentaires indispensables suite aux réformes scolaires. Ainsi, tout le cycle 3 du Centre des Terreaux sera regroupé sur un seul site, d'innombrables trajets seront économisés, l'organisation scolaire sera optimisée et les conditions d'enseignement clairement améliorées. Une véritable opération win-win-win, renforcée encore par la possibilité de transformer le bâtiment des Sablons en Auberge de Jeunesse, un projet qui sera soumis au Conseil général l'année prochaine.

Des salles à la Promenade

Le nouveau bâtiment scolaire sera complètement assaini et aménagé en collège pour un total de 8'460'000 francs. De plus, sa toiture solaire et une façade photovoltaïque le placeront parmi les bâtiments exemplaires en matière de gestion d'énergie.

A l'avenir, les élèves des 8e devraient être scolarisés dans les collèges primaires. Au Collège de la Promenade cela signifie l'aménagement de 5 salles de classes supplémentaires, en partie en réorganisant les locaux existants, en partie en transformant l'ancienne direction en salles de classe pour un coût de 455'000 francs. (kv)

La Voirie a acquis de nouvelles souffleuses à feuilles, nettement moins bruyantes que les anciens modèles.

Le jardin public du Vieux-Châtel et l'aménagement du Cimetière de Beauregard au menu du Conseil général.

Rencontre avec le directeur du Conservatoire de musique de Neuchâtel, Sylvain Jaccard.

- Une **centaine de recettes neuchâteloises** de la première édition, ainsi qu'une **cinquantaine de nouvelles inédites**
- Présentation d'une **vingtaine de produits du terroir**
- Préparation d'un **plateau de fromages neuchâtelois**
- **Choix de menus** composés à partir des recettes du livre

Jean-Pierre Berthonneau & Francis Grandjean
Chefs de cuisine

La cuisine neuchâteloise, s'il en existe une, ne peut être qu'un subtil mariage d'excellents produits issus de son terroir.

Entre le lac au sud et les montagnes au nord, nous trouvons les poissons du lac, les vins des coteaux, les champignons et le gibier des forêts, les fromages du Jura et moult autres denrées provenant de sa campagne à la terre généreuse. Il y a plus de cent manières d'associer tout ça, à bien d'autres choses encore, saucissons, terrines, tripes, pains, bérudges, raisiné, etc. pour confectionner les délicieux mets que vous découvrirez dans cet ouvrage.

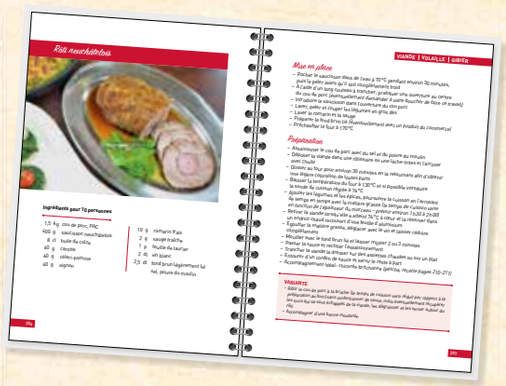

Ouvrage de 360 pages intérieures au format 17×21 cm, impression en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 135 gm². Couverture (rigide) imprimée en quadrichromie, sur papier Invercote G mat couché une face blanc FSC 280 gm², reliure Wiro.

BULLETIN DE COMMANDE

Je commande _____ exemplaire(s) de l'ouvrage :

Recettes du terroir neuchâtelois – Entre lac et montagnes (Fr. 39.– / + frais de port)

Nom, prénom _____

Adresse _____

Date _____ Signature _____

A renvoyer à : **Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel**
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à : **edition@messeiller.ch**

Collégiale

Les travaux vont de l'avant

Le réaménagement intérieur de l'aile est du cloître de la Collégiale, qui jouxte la salle du Grand Conseil, fait l'objet d'une mise à l'enquête publique. L'occasion de présenter brièvement l'objectif ce nouveau chantier, qui a pour but la création d'une salle polyvalente. Les plans sont consultables jusqu'au 27 novembre.

Le chantier de restauration de l'intérieur de la Collégiale a débuté cette année dans une partie de l'église, désormais séparée en deux le temps des travaux qui dureront jusqu'en 2022. Non loin de là, un autre chantier devrait débuter bientôt: le réaménagement intérieur du bâtiment mitoyen situé entre le cloître et la salle du Grand Conseil. Ce projet, qui s'inscrit dans l'étape 3 des travaux de conservation-restauration du site, a été approuvé par le Conseil général le 23 avril 2016.

Plus discret que les autres, car invisible de l'extérieur, ce chantier verra la création d'un espace de quatre étages, dont un sous-sol et une mezzanine, tous reliés entre eux par un ascenseur. Il y aura ainsi un hall d'accueil, un espace de stockage (tables et chaises de la paroisse et autre matériel), des WC, et surtout, au deuxième étage, une salle polyvalente de 70m² qui pourra être louée, par exemple dans le cadre d'apéritifs de mariage. Les travaux permettront notamment de supprimer une double volée d'escaliers aujourd'hui superflue et de créer un foyer des musiciens attenant à la Collégiale par une porte anciennement murée. Cet espace sera vraisemblablement achevé en 2019.

Par ailleurs, il est prévu de prolonger le chemin de ronde qui longe le Château grâce à une passerelle qui permettra de faire une boucle tout autour du site. Ce projet fera l'objet d'une autre procédure de mise à l'enquête.

Une salle polyvalente sera créée entre l'aile est du cloître et la salle du Grand Conseil.

Le Service de la voirie de Neuchâtel a reçu des souffleuses silencieuses pour affronter l'automne

Un accu, porté sur le dos, remplace le moteur des anciennes souffleuses. • Photo: Stefano Iori

La Voirie souffle écolo

Depuis plusieurs semaines, un vent nouveau souffle dans les rues de Neuchâtel: celui des souffleuses silencieuses des hommes orange. Une acquisition nécessaire pour limiter les nuisances sonores des anciennes machines à moteur et nettoyer la ville de façon plus propre.

Vinicio Camozzi, le chef du secteur propreté de la Ville de Neuchâtel est heureux comme un gamin qui vient de recevoir un nouveau jouet. Sauf que son jouet, à lui, va être utile pour l'ensemble de la population et surtout pour les oreilles. «Après avoir effectué un test d'une première machine silencieuse il y a environ 6 mois, le chef de la Voirie Laurent Verguet a été convaincu par ses atouts et nous avons équipé chacune de nos 5 équipes responsables de la propreté de cette nouvelle «arme» contre les feuilles et les déchets.»

150 tonnes de matières compostables évacuées chaque année

Les anciennes souffleuses thermiques à moteurs, que la voirie utilise depuis le début des années 2000, seront toutefois conservées car elles sont toujours utiles par temps de pluie ou de neige notamment. «On peut dire que 95% des travaux se font désormais avec le modèle sans bruit. Celui à moteur est uniquement sorti par mauvais temps prolongé.» Et elles ne sont pas de trop puisque la voirie doit faire disparaitre chaque année 150 tonnes de feuilles, de déchets, de végétaux ou encore de branches. Mieux vaut avoir du souffle et des muscles!

Pour un maximum d'efficacité, la ville de Neuchâtel a été «découpée» en cinq secteurs, correspondant à l'espace de travail des cinq équipes en action. Une sixième «brigade», dite volante, est également présente chaque jour sur le terrain comme force de soutien. «Sur les 8 heures de travail quotidiennes, les souffleuses sont enclenchées durant environ 75% du temps pour tout nettoyer en profondeur. Et ce, depuis 6h du matin. La moyenne chute inévitablement en hiver puisque nos tâches sont plutôt recentrées sur le déneigement et le salage des rues», précise celui qui travaille depuis 37 ans au Service de la voirie.

Un très faible sifflement a remplacé bruit et vapeurs d'essence

A quoi bon déplacer les déchets et les feuilles sans les ramasser? «C'est une remarque que nous entendons parfois sur les trottoirs de la ville, rigole-t-il avant de corriger cette fausse croyance populaire. Les souffleuses permettent d'atteindre des endroits inatteignables avec des balais, notamment sous les voitures ou depuis une certaine hauteur.» Ce qui permet de regrouper la matière à éliminer plus facilement. Après quoi, une autre machine, la balayeuse, entre en scène pour ramasser les amas préalablement soufflés.

Les nouvelles machines ont troqué le moteur polluant et bruyant pour un accu totalement silencieux et propre. «Nous sommes passés de 85 décibels avec l'ancien modèle à un simple sifflement avec l'électrique. C'est le jour et la nuit.» Pour comparaison, le bruit d'une tronçonneuse allumée est de 120 décibels. «Il n'y a eu que des remarques positives pour le moment, que ce soit au niveau du bruit ou de l'impact écologique moindre. Pour ce qui est de mes gars, le fait de ne plus inhaler les vapeurs et l'odeur d'essence a aussi été accueilli avec satisfaction.» (kv)

Comme un poids en moins à supporter

Que ce soit avec les anciennes ou les nouvelles machines, chaque employé doit porter un équipement obligatoire pour garantir sa sécurité: lunettes de protection, gants et casque antibruit au minimum. Le port d'un masque est également recommandé pour éviter d'inhaler les poussières brassées par les souffleuses. Ce qui change, en revanche, c'est le poids du matériel: «L'anciens modèle pesait facilement 10 kilos tandis que le nouveau est composé d'un accu de 6 kilos porté sur le dos et de la souffleuse en elle-même qui ne dépasse pas les 2 kilos et demi.» Plus légère, plus maniable et moins encombrante, l'électrique permet des mouvements plus amples et plus rapides. Il en résulte un gain certain en efficacité et en rendement.

Un Culte cantonal et une double représentation de la pièce « Luther » pour clôturer les 500 ans de la Réforme

La Réforme sur le devant de la scène

Durant toute l'année 2017, les festivités autour de la Commémoration des 500 ans de la Réforme ont été bénéfiques pour renforcer les liens entre les acteurs religieux, politiques, culturels et sociaux du canton de Neuchâtel. Le public, qui a lui aussi répondu présent, ainsi que tout ce beau monde se retrouveront une dernière fois le premier week-end de novembre pour clôturer en beauté cet anniversaire.

Djamel Guesmi et sa troupe des Tréteaux du Monde interpréteront la pièce « Luther » de John Osborne. • Photo : sp

La journée du 5 novembre s'annonce des plus riches au Temple du Bas de Neuchâtel : dès 9h, les lève-tôt auront la chance d'être accueillis avec café et croissants avant le Culte cantonal qui commencera une heure plus tard. Cette cérémonie mettra un terme à la Commémoration des 500 ans de la Réforme. Lors des allocutions officielles (11h30), le conseiller communal Thomas Facchinetti et le conseiller national Jacques-André Maire prendront notamment la parole pour faire le bilan de cette année anniversaire. Un repas offert par l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (Eren) sera ensuite servi aux 400 personnes attendues, avant que la troupe des Tréteaux du Monde ne prenne le relais en jouant la pièce *Luther* de John Osborn.

Jouer avec les figures de la chrétienté, une spécialité !

Cette troupe de théâtre a la particularité de s'installer dans des lieux chargés d'histoire pour y interpréter un répertoire en lien avec des figures emblématiques de la chrétienté comme Martin Luther. Les acteurs s'engagent dans des œuvres véhiculant des valeurs universelles fortes sans artifice mais avec beaucoup de conviction. Leur priorité est le partage avec les spectateurs et ils respectent ce leitmotiv jusqu'à prendre le repas avec le public ainsi qu'en logeant chez l'habitant lorsqu'ils sont sur la route. « L'Eren a déjà collaboré plusieurs fois avec cette troupe alors quand la Ville de Neuchâtel a proposé de nous offrir une double représentation de la pièce *Luther* nous avons été immédiatement enthousiastes », étaie Angélique Kocher, en charge de la communication auprès de l'Eren.

« Nous tirons un bilan extrêmement positif des commémorations de la Réforme, nous repartirions volontiers pour la même chose en 2018, plaisante-t-elle d'abord avant de préciser que l'Eglise réformée a pu « renforcer ses liens importants avec les acteurs sociaux, politiques et culturels régionaux grâce à cela. » Tisser des liens, c'est exactement la mission que les Tréteaux du Monde se sont donnée à leur création il y a bientôt trente ans. Composée de professionnels du spectacle, la troupe accueille aussi au fil des saisons des personnes exclues du système social et de l'emploi afin de leur donner un coup de pouce.

Djamel Guesmi ne fait pas de cinéma, il aide vraiment

En participant à la vie du groupe et au jeu théâtral, ces hommes et ces femmes fragilisés retrouvent progressivement confiance et dignité au côté du metteur en scène Djamel Guesmi et de ses acteurs. Le franco-algérien d'une soixantaine d'année a forgé son empathie envers les « oubliés de la vie » dans son enfance malheureuse. Alors qu'il ne savait ni lire ni écrire à 16 ans et qu'il souffrait d'un fort bégaiement, cet autodidacte a trouvé son salut en achetant ses premiers livres et en s'inscrivant à des cours de théâtre. C'est sur scène qu'il a réussi à pleinement s'exprimer et qu'il s'exprimera encore avec sa troupe le samedi 4 novembre à 20h et le lendemain à 14h30 au Temple du Bas. (kv)

Culte cantonal de clôture de la Commémoration des 500 ans de la Réforme le dimanche 5 novembre à 10h. Précédé le samedi à 20h et suivi le dimanche à 14h30 d'une représentation de la pièce « Luther » interprétée par la troupe des Tréteaux du Monde. Entrée libre.

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (Esplanade Léopold-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h. www.mahn.ch.

Galeries de l'histoire, Antenne du MAHN (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. *Exposition* « Manger, la mécanique du ventre », jusqu'au 04.02.2018. *Film du dimanche* « Ratatouille », di 05.11, à 10h30; *Rendez-vous nature* « Histoire de plantes », conférence de Thierry Malvesy, me 08.11, à 12h30.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'au 25.11.2017. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. *Les dimanches « Café-tartines »* au Jardin, durant toute l'année 2017. Dans la villa, *expositions* « Ballet nocturne », photographies d'Yves Bilat, jusqu'au 17.12 ; « Natures en soies » de Danielle Steiner, jusqu'au 18.03.2018, ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

- « L'art contemporain, c'est quoi », atelier 4 à 6 ans en duo, me 08.11, de 14h à 15h30 ; atelier 7 à 10 ans, me 15.11, de 14h à 16h.
- « Dans la mallette de Mary Coppins », atelier 4 à 6 ans, ma 21.11, de 14h30 à 16h.

MHN

- « La chimie dans l'assiette », atelier 7 à 10 ans, me 08.11, de 13h30 à 15h.

Jardin botanique

- « Les arbres et leurs feuilles », atelier 7 à 10 ans, me 08.11 de 14h à 15h30.

Divers

Bar King (Seyon 38), Francis-Francis, je 02.11, à 21h ; Green System, ve 03.11, à 22h, www.barking.ch.

Ditesheim & Maffei Fine Art (Château 8), « Survol », gravures, dessins et sculptures, exposition du 05.11 au 03.12, vernissage le 04.11, de 11h à 17h, www.galerieditesheim.ch.

Espace Schilling (Fbg Hôpital 11), exposition Jean Fontaine « Des-humano-folie », du 04.11 au 24.12, vernissage le 04.11 à 16h, www.espace-schilling.ch.

Galerie YD (Fleury 6), concert-expo « Iran : la moitié du miroir », Yannick Luthy, photographie et Las Conchas, flamenco, ve 03.11 et sa 04.11 dès 18h, www.galerieyd.ch.

Le Balkkon (Neubourg 20), concert East Sister, di 05.11, à 17h30, www.lebalkkon.ch.

Les mercredis de l'histoire suisse, « Tilo Frey et le droit de vote des femmes en 1971 », conférence par Jean Dessoulavy, me 08.11, à 19h30, au Cercle national (Flandres 1).

Salon Bleu Café (Fbg Lac 27), Soirée Culture Nomade avec SiiAn, je 02.11, à 20h ; Chromatic Trio Jazz, ve 03.11, à 21h, www.bluegasoline.ch.

L'actualité culturelle

La Grande Guerre, vue d'ici

«Dernier jour de l'année 1914. Nous sommes heureux de sortir de cette année terrible, qui a amené le commencement de cette maudite guerre qu'on croyait impossible, et devenue réalité tout de même. Que nous réserve l'année 1915? Verrons-nous bientôt la fin de cette orgie de sang?» Dans le cadre des Lundis des mots, les Archives de la vie ordinaire proposent une lecture à plusieurs voix de lettres écrites durant la Première Guerre mondiale, faisant revivre les attentes, les angoisses mais aussi les instants de légèreté de ces hommes et ces femmes du pays de Neuchâtel, tous concernés, de près ou de loin, par ce conflit qui aura interpellé les consciences durant quatre ans.

Lundi 6 novembre à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire.

Roger Jendly à Neuchâtel

Le Théâtre du Pommier accueille cette semaine pour une unique représentation «Le Fauteuil à bascule», une pièce de Jean-Claude Brisville qui nous parle de l'obsolescence programmée et de la désintégration du papier et de nos bibliothèques. Un texte prémonitoire servi par trois excellents comédiens, dont le Fribourgeois Roger Jendly.

Mardi 7 novembre à 20 heures. Réservations: ccn-pommier.ch ou 032 725 05 05

Tours de passe-passe

Le magicien neuchâtelois Daniel Juillerat présente son nouveau one man show ce week-end au Théâtre du Passage. Un «light show spectaculaire» avec projections sur écrans géants, pour une heure et demie de «Rires et délires magiques».
Vendredi 3 novembre à 20h, samedi 4 novembre à 15h et 20h

Parlez-moi d'amour

De la musique classique, suivie d'une dégustation de vin: c'est la formule appréciée des Concerts de Camille. Le premier des quatre rendez-vous à l'affiche cette saison verra une grande voix venue d'Angleterre se produire à Neuchâtel, celle de la soprano Dame

Felicity Lott. Accompagnée au piano par Jacqueline Bourgès-Manoury, la plus francophile des cantatrices britanniques chantera notamment *Ah! que j'aime les militaires!* d'Offenbach, *Parlez-moi d'amour* de Jean Lenoir et *J'ai deux amants* d'André Messager, mais aussi *L'invitation au voyage* d'Henri Duparc ou *Mandoline* de Gabriel Fauré.
Jeudi 2 novembre à 20 heures à la salle des Pasteurs. Réservations: www.lesconcertsdecamille.ch

Nouvelle exposition au Jardin botanique de Neuchâtel

Quand la nature se révèle par la soie

Sous le titre «Nature en soies», le Jardin botanique de Neuchâtel expose jusqu'à la mi-mars les œuvres de l'artiste neuchâteloise Danielle Steiner. Ses réalisations font voyager l'œil à travers des paysages et des scènes de nature faits de soies entremêlées.

La magie des œuvres de Danielle Steiner réside dans sa technique, qu'elle sait garder secrète. Un travail qui se peaufine depuis de nombreuses années puisque l'artiste a déjà réalisé plus de 35 expositions de soies appliquées depuis 1996 à travers différents cantons.
Aujourd'hui, le Jardin botanique est heureux de l'accueillir pour la quatrième fois dans son espace d'exposition, résultat d'une collaboration fructueuse.

Issue du domaine artistique, Danielle Steiner se tourne rapidement vers le monde des tissus: leur forme et leur couleur l'inspirent, à travers la mode dans un premier temps, puis la soie appliquée dont elle excelle dans la maîtrise. Les tableaux qu'elle réalise sont composés à partir de morceaux de tissus qu'elle découpe et coud sur une toile de fond sur la base d'un œil aguerri pour retranscrire la magie d'un paysage ou les subtilités d'une plante.

Petit étang près du lac à Hauterive. • Photo: sp

Des tourbières aux fraises

Car c'est bien dans la nature que Danielle Steiner puise son inspiration et c'est en nom latin qu'elle nomme les plantes: *Taraxacum* pour le pissenlit ou *Fragaria vesca* pour la fraise. Parmi ses créations, beaucoup de paysages de notre région: des tourbières aux gorges de l'Areuse en passant par un étang d'Hauterive, on redécouvre les contrastes et les lumières si présents à cette période de l'année. A la manière des impressionnistes, le regard s'approche et recule pour mieux voir la nuance des couleurs et des formes.

Rappelons qu'au premier étage de la Villa, le Jardin botanique accueille encore jusqu'au 17 décembre le photographe-naturaliste neuchâtelois Yves Bilat, pour une plongée nocturne dans le monde fascinant des chauves-souris. Oreillards, sérotines, murins, rhinolophes: l'exposition présente une dizaine d'espèces différentes, saisies de nuit et en plein vol.

A voir jusqu'au 18 mars dans la Villa du Jardin botanique. Ouvert tous les jours, de 12h à 16h.

Chronique culturelle

Baguette magique

Harry Potter l'apprenti sorcier s'est lancé dans une danse macabre endiablée vendredi au Temple du Bas où était célébrée la nuit des Walpurgis… Dirigé à la baguette magique par ce diable d'Alexander Mayer, l'Ensemble Symphonique Neuchâtel a ensorcelé son public avec des œuvres difficiles magistralement interprétées par plus de 50 musiciens. Le sorcier en chef a ensuite invité ses suppôts jusqu'à la Case toute proprette pour un sabbat autour des subtiles compositions de Jonathan March électronisées par Flexfab! Ce que l'on retiendra de cette fête d'Halloween musicale, c'est la capacité de l'ESN à casser les codes qui régissent la musique classique et à travailler en réseau avec d'autres acteurs culturels. Mélanie Katsumi-Delbart, la directrice de l'orchestre, a réussi à tisser des liens avec la Supermafia (pour la scénographie), le Quartier général (pour les transports depuis la Tchaux) et la Case, ceci après avoir collaboré précédemment avec le NIFFF et Festineuch. Un tel travail en réseau, c'est exactement ce que souhaite la Ville. A vrai dire, on ne pouvait rêver de plus envoûtante ouverture de saison!

Patrice Neuenschwander

Publicité

bls réunit.

Travaux d'entretien de St. Blaise-Lac – Neuchâtel pendant la nuit

Lundi, 23 octobre – Samedi, 11 novembre 2017, de 18 h 00 à 6 h

BLS réalise des travaux d'entretien sur la voie. En raison d'un trafic ferroviaire important et afin de garantir la sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Les trains circulent selon l'horaire.

Ces travaux vont entraîner des nuisances sonores, mais nous les organiserons de manière à limiter le bruit au minimum. Nous remercions la population concernée de sa compréhension.

Des questions?
Notre service clientèle se tient à votre disposition tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire de contact : www.bls.ch/serviceclientele

Meilleures salutations
BLS SA

La chronique « Passion verte »

L'histoire du pois de terre

Luc Vincent

Pour conclure avec les plantes cultivées cet été dans le cadre de l'année Neuchâtel Ville du goût 2017, l'automne est marqué par l'arrivée de la saison des récoltes. C'est l'occasion de faire le bilan de la culture des cacahouètes.

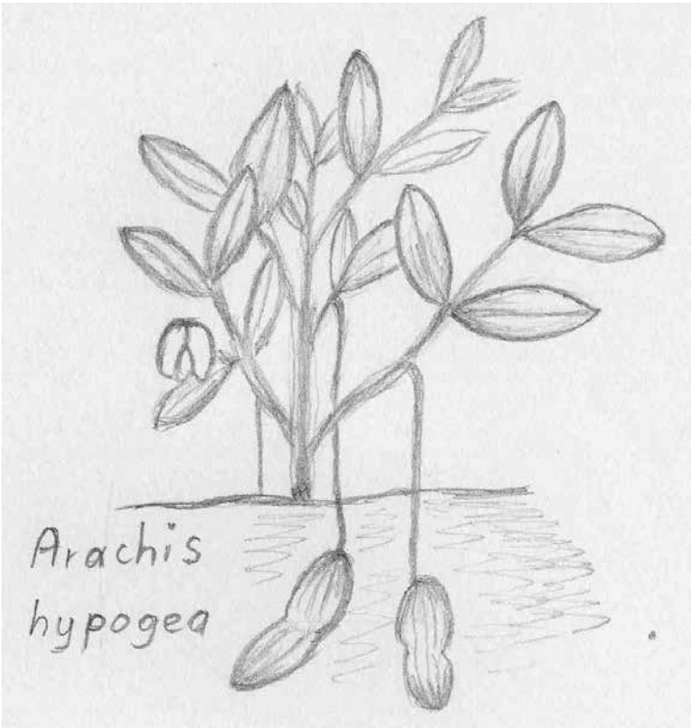

Pour ceux qui ont été un peu curieux cet été, on a observé une discrète plantation de cacahouètes sur l'esplanade du Mont-Blanc. C'est vrai que les plantes n'étaient pas très grandes – 25 à 30 cm – alors malgré les bons soins et la météo favorable il n'y avait pas de quoi faire une indigestion. Si la culture de la cacahouète est courte, elle demande quand même un climat tropical. En Europe, on peut parler de vraies cultures dans le sud de l'Espagne. Mais d'où vient vraiment la cacahouète ?

On ne trouve pas de cacahouète à l'état naturel. Les plantes qui s'en approchent le plus viennent du Brésil. En Amérique du Sud, on peut distinguer deux lignées. La première avec les Incas qui ont développé la culture et fait les premières sélections. Le fruit contient le plus souvent 3 graines, ce qui a été confirmé par la découverte de fruits à Anco, près de Lima, dans des nécropoles précolombiennes. Cette lignée de cacahouète a été introduite dans toute l'Asie par l'expédition de Magellan 1519-1521. La seconde lignée de cacahouète, bien brésilienne et dont le fruit ne contient que 2 graines, a été introduite sur la Côte occidentale de l'Afrique par les trafiquants d'esclaves portugais.

Mais une chose vraiment curieuse, c'est la formation des fruits des cacahouètes : une petite fleur jaune pousse à l'aisselle des feuilles, qui ne dure que quelques jours. Après la fécondation, une fine tige se développe, elle va pénétrer dans le sol jusqu'à 3-4 cm et c'est seulement bien enterré que le fruit va commencer à se développer. Normalement cela devrait donner une gousse, comme un haricot ou une fève, mais encore une fois notre cacahouète se distingue et s'enveloppe d'une peau dure qui ne peut pas s'ouvrir.

Le nom cacahouète vient de l'aztèque « *tlacacahuatl* ». C'est le botaniste suédois Carl von Linné en 1753 qui lui donna le nom latin d'*Arachis Hypogaea*. De nos jours, l'Inde est le plus grand producteur de cacahouètes au monde, pour sa propre consommation, car c'est une excellente source de protéines végétales. La principale utilisation des cacahouètes est surtout sous forme de graines entières, mais on en extrait aussi de l'huile, qui suivant la qualité peut être utilisée pour faire de la pâtisserie, servir à la cuisson au wok dans les pays asiatiques ou entrer dans la fabrication de produits cosmétiques et de savons.

Toutes ces histoires valent bien leur pesant de cacahouètes ! Bonnes dégustations.

L. V

Une semaine, un sport

La boccia est très populaire chez les 50 - 70 ans. • **Photo : Stefano Iori**

Les pistes chauffent toute l'année

Notre chronique « Une semaine, un sport » vous présente cette semaine le Boccia Club Neuchâtel (BCN) qui fêtera ses 70 ans d'existence en 2018. La septantaine de membres peuvent profiter chaque jour, entre 15h et 20h (ouverture à 10h le week-end), d'un libre accès aux deux pistes couvertes et chauffées à côté du terrain des Charmettes. Joué en individuel, en double ou en triplette, ce sport peine à attirer les femmes et les jeunes qui se comptent sur les doigts des mains au BCN. Pour en savoir plus sur la boccia, un Masters réunissant les 16 meilleurs joueurs du canton se jouera le 2 décembre à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Plus d'infos ? Un site internet : www.bocciane.ch

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique ? Facile : un courriel à communication.ville@ne.ch

En amont de la séance du Conseil général du 6 novembre

Un jardin public qui gardera la mémoire

Pas de temps mort pour le Conseil général! De retour sur les bancs de l'Hôtel de Ville deux semaines seulement après leur dernière séance, les élus devront notamment se prononcer lundi sur la création d'un jardin public à l'emplacement des anciennes serres du Vieux-Châtel. L'aménagement de ce poumon vert, pensé pour et avec les habitants du quartier, est devisé à 1,17 million de francs. D'importants travaux sont en effet nécessaires pour sécuriser le site. Il s'agit notamment de refaire les murs de soutènement.

Pour mémoire, le Conseil général avait approuvé en mai 2014 la création d'un quartier durable sur le site des anciennes serres de la Ville, au Vieux-Châtel. Conformément au projet élaboré par la Ville en concertation avec les habitants du quartier, les élus avaient alors accepté d'octroyer un droit de superficie pour la construction d'une coopérative d'habitation d'une vingtaine de logements sans voiture à l'est du site, tout en donnant leur accord de principe à l'aménagement d'un jardin public sur le reste de la parcelle. Un concours d'architecture avait été lancé pour veiller à une intégration architecturale de qualité dans ce quartier historique.

Alors que la première pierre de la future coopérative d'habitation vient d'être posée, c'est au tour du jardin public de prendre forme avec cette demande de crédit de 1,17 million, à quoi s'ajoutent 130'000 francs pour l'assainissement et le réaménagement des escaliers bordant le futur parc à l'ouest et reliant le quartier à la gare. Si le Conseil général donne son feu vert, les travaux démarreront en 2019, en coordination avec l'aménagement des espaces extérieurs de la coopérative.

Un lieu de rencontre

«La vocation première de ce projet est de créer une place de quartier destinée à l'ensemble des habitants du secteur», souligne le Conseil communal dans son rapport, en relevant que le jardin public profitera également aux étudiants de la Cité universitaire, aux enfants de l'Ecole catholique et aux usagers des institutions avoisinantes, tel que le Centre neuchâtelois de psychiatrie ou les hôpitaux. Quartier à taille humaine, le Vieux-Châtel ne compte en effet d'autres espaces publics que les ruelles étroites qui l'irriguent. A la fois poumon de verdure et lieu de rencontre, le jardin doit ainsi permettre d'améliorer la qualité de vie du quartier, dans l'optique d'une densification durable.

Des potagers urbains

Des bancs, des jeux pour les enfants, une vaste zone de détente propice tant aux petits déjeuners sur l'herbe qu'à de folles roulades, une prairie fleurie, de petits arbustes à baies, un verger, des hôtels à insectes, des abris pour la petite faune: généreusement arborisé, le jardin public conservera la trame des terrasses des anciennes cultures, perpétuant ainsi l'histoire du site.

En écho aux fleurs qui poussaient autrefois en ce lieu, des mini-potagers urbains seront par ailleurs aménagés. Cultivés par les habitants du quartier, ils serviront de ligne de séparation entre la coopérative d'habitation et la partie publique du jardin.

Importants travaux nécessaires

Les dépenses «ont été optimisées au maximum», souligne le Conseil communal, alors que la Commission financière avait fait part en août dernier de sa préoccupation face aux coûts d'un premier projet, plus onéreux. Et d'expliquer que le montant de 600'000 francs articulé en 2014 ne correspondait pas à un projet précis, mais uniquement aux coûts moyens des aménagements paysagers en général.

Or, l'ouverture au public du jardin impose des «interventions très importantes» pour sécuriser le site, resté en friche plusieurs années après le départ des serres de la Ville à Cernier, souligne le Conseil communal. Il s'agit notamment, outre la démolition des serres, de refaire les murs de soutènement, en très mauvais état, et d'assainir la toiture d'un des anciens bûchers attenant au parc. A quoi s'ajoutent l'ouverture d'un accès au nord pour les véhicules d'entretien du Service des parcs et promenades, ainsi que la construction d'une citerne de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage.

«Le maintien et le développement de la qualité de vie et le renforcement de la cohésion sociale sont des enjeux majeurs de la politique urbaine du XXIe siècle», rappelle le Conseil communal. A cet égard, l'investissement demandé pour l'aménagement du jardin public du Vieux-Châtel «se justifie pleinement» à ses yeux. Le Conseil général dira ce qu'il en pense lundi. (ab)

Le projet souhaite décloisonner les jardins pour créer un espace plus accueillant. • Photo: Stefano Iori

Deux crédits pour les aménagements e

Cimetière de Beau

La modernisation des infrastructures du cimetière de Beauregard avait déjà été approuvée par le Conseil général en février 2014. Le 6 novembre, il devra cette-fois se prononcer sur l'octroi d'un crédit relatif aux aménagements extérieurs pour l'entier du site et d'un crédit complémentaire pour différentes améliorations matérielles, énergétiques et techniques.

La nécessité de maintenir un lieu de crémation en ville de Neuchâtel répondant aux normes émises par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air avait poussé le Conseil général à accepter un crédit de 5'800'000 francs en 2014. Il comprenait la mise en conformité des installations techniques du crématoire (four et filtres d'incinération), la réno-

des anciennes serres du Vieux-Châtel

Sous réserve de l'aval du Conseil général, un jardin public généreusement arboré naîtra sur cette friche horticole. • **Photo : Stefano Iori**

xtérieurs et pour moderniser les infrastructures

uregard : d'une rive à l'autre

vation des chambres mortuaires et la construction d'un nouveau bâtiment administratif au nord du site du cimetière.

Ce projet a d'abord été freiné par un recours, puis ralenti par des demandes, jugées légitimes, de la Commission d'urbanisme, des collaborateurs et des utilisateurs du site. Suite à ces remarques, le Conseil a décidé d'étudier à nouveau ce projet pour apporter des solutions cohérentes pour l'entier du site de Beauregard. Il en ressort aujourd'hui deux demandes de crédits pour y répondre.

Le premier concerne des investissements répondant à des besoins complémentaires identifiés par les utilisateurs. Ce sont donc des équipements complémentaires pour le four crématoire, un redimensionnement des chambres froides et des chambres mortuaires, une rénovation de la chapelle et des améliorations énergétiques et techniques qui sont prévus. Pour ces dernières, l'installation de 200m² de panneaux photovoltaïques sur l'édifice abritant les chambres mortuaires doit assurer la couverture d'un quart des besoins futurs du site.

Le crédit de 753'000 francs sera financé à hauteur de 70% par un prélèvement au fonds d'agglomération et de valorisation urbaine.

Un ensemble harmonieux

Le second crédit concerne les aménagements extérieurs du site. Le but de ces aménagements est d'inscrire les nouvelles infrastructures dans un ensemble harmonieux où le nord et le sud de Beauregard sont reliés pour permettre aux citoyens de disposer d'un endroit verdoyant propice au recueillement et pour mieux répondre aux attentes des usagers, notamment des personnes à mobilité réduite.

Le projet «D'une rive à l'autre», attribué à un bureau d'architectes-paysagistes externe, souhaite apporter un meilleur confort aux usagers et développer une réelle invitation au parc vers le Sud. Il prévoit notamment une succession de terrasses végétalisées et de lieux de repos ombragés dédiés au recueillement.

De nombreux travaux concernant l'accessibilité, la mobilité et le stationnement sont prévus comme l'accès piéton par des pentes douces, le traitement (particulier) de l'avenue Edouard-Dubois qui divise en deux parties le cimetière, la conformité des abribus aux exigences légales et la redéfinition des parkings en zones payantes afin d'augmenter la capacité d'accueil en évitant les voitures ventouses.

L'ancien bâtiment administratif sera détruit pour permettre l'aménagement de l'esplanade sur la partie sud du site et offrir ainsi un aménagement propice à la contemplation et au délassement. Sa déconstruction nécessitera toutefois un désamiantage qui coûtera 100'000 francs à lui seul. Cette charge extraordinaire sera prélevée à la réserve de réévaluation du patrimoine administratif. Le crédit pour les aménagements extérieurs est quant à lui de 1'540'000 francs dont 70% assuré grâce à un prélèvement au fonds d'agglomération et de valorisation urbaine. Si les crédits complémentaires sont acceptés en novembre, les travaux pourraient débuter dès l'été 2018. (kv)

Tribune politique

L'actualité de la Ville sous la loupe des

Jean-Charles-Authier
(groupe PLR)

Une noble cause, la santé financière

12'259'000 francs, c'est le déficit opérationnel que prévoit le budget 2017, dont 8'500'000 seront couverts par la réserve dite conjoncturelle (celle prévue pour couvrir nos déficits lors des mauvaises périodes financières).
RiFront (4 millions), reports du Canton (2, puis 4 millions), ces sont les charges supplémentaires que nous devrons attendre cette année déjà, puis pour 2018 et 2019.

0 franc, c'est la somme des économies que le Conseil communal a proposées à ce jour à la Commission financière, malgré les demandes réitérées de celle-ci dès l'acceptation du budget, en décembre 2016.

Alors certes, les 800'000 francs de dépenses annuelles que l'on nous propose dans ce rapport apparaissent comme bien dérisoires en regard des sommes évoquées plus haut. Mais pouvons-nous vraiment nous permettre d'augmenter nos dépenses de fonctionnement ?

Pour répondre à cette question, posons une autre question : quelle raison avons-nous de penser que nous allons prélever moins que budgété à la réserve conjoncturelle en 2017 ? Et moins en 2018 qu'en 2017 ? Et moins en 2019 qu'en 2018? En toute honnêteté et sur la base des faits exposés plus haut, nous n'en voyons aucune.

Il y a beaucoup de causes nobles que nous pouvons défendre : ici c'est la jeunesse et le transfert modal, là c'étaient les parents et les congés paternité. D'autres vont encore arriver sur nos pupitres car, à voir les dernières années, nous pouvons bien plus faire confiance au Conseil communal pour proposer de nouvelles dépenses que des économies.

Nous voyons pour notre part une autre noble cause à laquelle nous appelons à tous nous rallier : celle de la santé financière de notre ville. Donnons donc un signal clair et ne votons pas d'augmentations de frais de fonctionnement.

Au sujet de transfert modal prôné dans ce rapport, nous nous étonnons que le Conseil communal puisse prendre en référence une étude effectuée par un des collaborateurs directement rattachés à la direction de la Mobilité. Comment peut-on autoriser une telle confusion des genres ? Si ça se trouve, ce même collaborateur a rédigé le gros du rapport que nous traitons ce soir. Qui pourra vraiment croire à l'impartialité de ladite étude ?

> « Nous pouvons bien plus faire confiance au Conseil communal pour proposer de nouvelles dépenses que des économies. »

Autant dire que, autant sur l'efficacité de l'Abo-Ado sur le transfert modal que sur les dépenses qui y sont liées nous exprimons de grosses réserves.

Les amendements que nous déposons (finalement refusés) ont pour but de réduire les dépenses liées à ces objets en les ciblant sur les besoins. C'est ainsi que nous proposons de limiter le subventionnement aux jeunes en formation, donc à ceux qui ne bénéficient a priori pas des revenus leur permettant d'acquérir ces abonnements. Nous soutenons par ailleurs les amendements du Conseil communal (finalement approuvés par le plénum) qui, en limitant les mesures Abo-Ado aux résidents de la ville, réduisent la facture d'une centaine de milliers de francs.

Au vote final, le groupe accepte dans sa majorité le projet amendé de pérennisation de l'Abo-Ado pour les jeunes de 6 à 20 ans et refuse le projet pour une phase de test de l'extension de l'Abo-Ado au 21-25 ans.

Isabelle Mellana Tschoumy
(groupe socialiste)

Femmes, politique et quotas

Dès le premier janvier 2018, nous aurons un exécutif à majorité féminine en ville de Neuchâtel, une première qui nous réjouit particulièrement. La participation des femmes en politique et leur représentation équitable dans toutes les instances est un thème cher au Parti socialiste : le dernier papier de position des Femmes socialistes suisses analyse cette question sous plusieurs aspects, avec un préambule fort qu'il convient d'intégrer constamment dans nos réflexions : la politique dite féministe est égalitaire et pas «seulement» une affaire de femmes : c'est l'affaire de tous !

L'expression de cette volonté se reflète également au niveau du législatif communal avec, pour le PS toujours, un équilibre des genres remarquable dans sa composition actuelle (6 femmes pour 13 hommes). Au moment d'établir des listes électorales, législatives ou exécutives, c'est donc une règle de quotas que le PS applique, même si elle ne figure pas explicitement dans ses statuts.

Sur le plan suisse, dans les années 1970, de nombreuses femmes issues du mouvement féministe ont adhéré aux Femmes socialistes suisses, lui donnant une impulsion nouvelle. On peut leur attribuer de nombreux succès en matière de politique d'égalité, à commencer par le droit de vote des femmes et le droit à l'avortement. Près de 50 ans plus tard, la question n'a rien perdu de son intérêt. Actuellement, en Suisse, 52% des personnes ayant le droit de vote sont des femmes, mais leur part dans les instances politiques est inférieure à un tiers.

La question des moyens et leviers à disposition des partis et du gouvernement pour infléchir cette proportion insatisfaisante est elle aussi d'actualité. Les récentes élections au Conseil fédéral l'ont démontré : on a privilégié un équilibre linguistico-géographique à un équilibre de genre. Un double ticket féminin aurait été un geste concret et fort marquant l'ouverture et l'intégration de cette thématique au sein du PLR.

Elaborer des listes électorales équilibrées au niveau du genre nécessite une bonne compréhension et donc une bonne analyse des complications inhérentes à la combinaison, pour les femmes, d'une triple activité – professionnelle, familiale et politique. Une fois élues, les femmes peuvent contribuer à supprimer certains obstacles structurels sur leur chemin politique, par exemple en soutenant des projets de loi.

A Neuchâtel, la législature communale dès 2018 sera définitivement marquée du sceau féminin. Les partis politiques ont tout à gagner à mettre en œuvre des stratégies favorisant l'émergence de femmes en politique et leur inscription sur les listes électorales. A l'avenir et idéalement, nous devrions toutes et tous pouvoir répartir notre temps (le temps politique, le temps professionnel le temps des loisirs et le temps dévolu à la famille) selon un schéma plus équitable, pour les femmes comme pour les hommes. Une affaire hautement sensible si l'on considère le sort réservé aux propositions pour diminuer le temps hebdomadaire de travail pour tous ou encore les efforts vains pour instaurer un congé parental digne de ce nom.

> « Les partis ont tout à gagner à mettre en œuvre des stratégies favorisant l'émergence de femmes en politique. »

groupes du Conseil général

Vincent Pahud
(groupe Vert'libéraux-PDC)

Frère Nicolas, le père de la paix

Nicolas de Flüe n'est pas seulement le protecteur de la Suisse contre la guerre et les conflits intérieurs, il est le porteur de l'ADN de son identité nationale, une et fédéraliste. Lorsqu'à tous les niveaux de l'Etat – communes, cantons et Confédération – nous dirigeons notre pays en intégrant toutes les sensibilités à l'exercice du pouvoir, nous ne faisons rien d'autre que ce qu'a fait Frère Nicolas en 1481 en réconciliant les cantons-ville et les cantons-campagne et en les convaincant d'étendre le partage de leur idéal commun de liberté à Fribourg et Soleure.

« Nicolas de Flüe, un vrai patron, d'une terrible efficacité et d'une impressionnante modernité.»

Ce qu'il y a de fort chez Nicolas de Flüe, c'est sa capacité à transformer en culture civique un renoncement des acteurs politiques à une partie de leurs exigences au profit d'un bien communautaire plus élevé. Ce phénomène se traduit dans notre société suisse contemporaine par notre propension à chercher des solutions équilibrées où chaque sensibilité est plus ou moins prise en considération. C'est une composante essentielle de la cohésion nationale.

La recherche constante de la paix a guidé le parcours de Frère Nicolas dont la personnalité a tellement marqué le destin de la Suisse que celle-ci a très rapidement opté pour la neutralité, qu'elle a vu la naissance de la Croix-Rouge et qu'elle offre aujourd'hui ses bons offices, partout dans le monde, à qui veut saisir cette chance.

Cette paix, si précieuse, mais inestimable au vrai sens du terme, parce qu'elle ne se trouve pas sur le marché, cette paix ne peut régner

que dans un ordre humain relativement juste, lui-même fruit d'un certain amour pour son prochain. Malgré la sécularisation rampante de nos institutions et la déchristianisation galopante en cours, il demeure encore possible de se convaincre par la seule raison des avantages d'une telle société. Cet esprit de paix, profondément vécu par Nicolas de Flüe et insufflé aux institutions de notre pays, nous permet de maîtriser quotidiennement nos antagonismes. Et cela, depuis des siècles !

Le monde politique suisse est-il conscient de l'influence qu'a exercée le médiateur sur les règles qui le régissent aujourd'hui encore ? Rien n'est moins sûr ! Certes, la statue de Frère Nicolas se dresse-t-elle dans le hall du Palais du Parlement à Berne et la Constitution de 1999 invoque-t-elle la protection divine, mais l'empressement du Conseil fédéral à célébrer les 600 ans de la naissance de l'ermite ne cesse de surprendre par sa tiédeur initiale. Le temps est certes réparateur, mais grâce à la ferveur de celles et ceux qui croient au charisme de Frère Nicolas et à la pérennité de son enseignement.

« Cet esprit de paix nous permet de maîtriser quotidiennement nos antagonismes. »

Nicolas de Flüe, un vrai patron, d'une terrible efficacité et d'une impressionnante modernité, pour la Suisse pacifiée et un monde déchiré.

Charlotte Opal
(groupe PopVertSol)

Les pesticides, la mort des insectes et notre santé

Le journal britannique « The Guardian » n'a pas hésité à parler d'Armageddon écologique : une étude publiée dans la revue scientifique « Plos One » a démontré que les populations d'insectes se sont effondrées ces trois dernières décennies. Beaucoup – en Suisse également – s'en sont déjà aperçus de façon empirique : plus de papillons de nuit autour des lampadaires et plus de papillons sur nos prairies, hormis quelques spécimens parmi les espèces les plus courantes. Avec les insectes, ce sont aussi les populations d'oiseaux et les amphibiens qui s'effondrent, faute de nourriture. Les pesticides sont les principaux suspects de cette récente évolution, et leurs cocktails dans l'environnement pourraient bien avoir également des conséquences sur la santé humaine.

L'étude néerlando-germanique portait sur les insectes volants, dont

la masse totale a été mesurée dans 63 réserves naturelles allemandes sur près de trente années: leur masse totale a diminué de 76% depuis 1989. Les principaux suspects sont les néo-nicotinoïdes, la classe d'insecticides la plus utilisée au monde.

Une autre étude, neuchâteloise celle-là, a fait grand bruit en octobre : le professeur Edward Mitchell de l'Université de Neuchâtel et ses collègues du Jardin botanique de la Ville ont démontré la présence des pesticides néo-nicotinoïdes dans presque tous les miels du monde.

La problématique des néo-nicotinoides n'est que l'une des facettes d'un problème beaucoup plus large : aujourd'hui ce sont environ 350 pesticides (et leurs résidus) qui se retrouvent dans nos sols, nos eaux et nos plantes. Pis encore, nous n'avons aucune idée des effets qu'ils ont lorsqu'ils se mélangent entre eux, ce que l'on appelle l'effet cocktail. De l'aveu des autorités fédérales compétentes, il est impossible de tester les divers cocktails de toutes ces substances. Ce qui revient à dire que le principe de précaution n'est pas appliqué. De plus, les pesticides sont invariablement mis sur le marché après des tests effectués par l'industrie chimique elle-même, sans que celle-ci ne les soumette à un phasage pour connaître leurs effets à court, moyen et long terme, comme les médicaments. Une grande majorité de pesticides soi-disant inoffensifs finissent donc par être reconnus comme dangereux, à l'instar de l'atrazine ou du glyphosate.

Face à cela, que pouvons-nous faire, nous citoyens ? Cessons, comme notre Service des parcs et promenades, d'utiliser des pesticides de synthèse dans nos potagers, nos balcons et nos terrasses. Nous pouvons aussi faire l'effort d'acheter des produits issus de l'agriculture biologique locale, pour notre santé et celle des agriculteurs ainsi que la préservation de la productivité des sols à long terme. Mais, c'est aussi et peut-être principalement de nouvelles règles du jeu qui doivent être imposées à toutes

« Une grande majorité de pesticides soi-disant inoffensifs finissent par être reconnus comme dangereux. »

et à tous en interdisant simplement les pesticides de synthèse. C'est possible en signant et votant pour l'initiative fédérale née d'un groupe de citoyens apolitiques neuchâtelois « pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Pour une nouvelle agriculture productive, comme l'ont déjà confirmé les 6000 paysans bio de notre pays.

La chronique de Shinshiro

Au cœur du festival du temple

Le festival du temple de Tominaga est organisé chaque deuxième vendredi du mois d'octobre depuis 1603, et se poursuit sur le week-end pour trois jours de fête. Durant ce festival, sept villes de la période Edo se réunissent à Shinshiro en formant des équipes.

Les femmes comme les hommes sillonnent les rues de la ville avec un temple portable sous des « Oisha, Oisha ! » d'encouragement.

Au Japon, de nombreux festivals ont toujours été organisés au printemps et en automne. Au printemps, pour que les graines semées donnent une bonne récolte, puis en automne pour que la récolte soit bonne, un peu comme notre Fête des vendanges. Le festival de Tominaga célèbre aussi le dieu du feu, et c'est pourquoi une partie du festival est dédiée au feu d'artifice depuis 1882.

Le samedi dans l'après-midi, le temple principal est sorti dans la rue, et la procession doit suivre, sur un sol qui a auparavant été tracé avec du sel. Ensuite, des danses traditionnelles «Noh» sont effectuées par des enfants, puis des jeunes adultes. Toutes ces danses sont très impressionnantes, aussi en raison des magnifiques costumes, éventails et différents accessoires utilisés par les danseurs.

Le samedi soir, le festival se poursuit et j'ai eu la chance de ne pas en être uniquement spectatrice, mais de pouvoir y participer pleinement. Pour commencer, je rejoins une compatriote, car Shinshiro n'accueille pas une Suissesse, mais deux : une Fribourgeoise et une Neuchâteloise. Et elle partage le même prénom que moi. Marie la Fribourgeoise fait un échange avec le Rotary Club et suit des cours au lycée de Shinshiro, tout en séjournant dans une famille d'accueil.

Nous portons le Mikoshi

Je la rejoins donc avec sa famille d'accueil, qui pour l'occasion nous prête des costumes traditionnels. Une fois notre blouse enfilée et notre pantalon attaché avec difficulté, nous voilà en route pour le festival. Une fois arrivées dans les rues principales, on nous propose d'aider à porter le Mikoshi, temple portable des femmes de notre ville et d'aller et venir dans les rues de Shinshiro. Pendant une heure, nous sommes une quinzaine à être encouragées par notre équipe, qui répète inlassablement en chœur «Oisha, Oisha». La journée se termine vers minuit et le réveil le lendemain est assez douloureux, tant pour nos épaules que pour notre dos.

Nous arrêtons de nous plaindre quand nous voyons la taille et le poids du temple que les hommes portent le dimanche matin : une très lourde structure en bois, avec même deux ou trois hommes perchés au sommet. Le groupe des femmes, dont nous faisons partie, suit la parade des hommes en les encourageant avec le fameux «Oisha, Oisha» qui a continué à résonner dans ma tête longtemps après le festival.

Final en feu d'artifice

Pour clôturer ce week-end de fête, place aux feux d'artifice, qui commencent avec des Tezutsu (feux d'artifice tenus à la main). Ces feux fabriqués en bambou, puis ficelés, vont ensuite être portés à la main sans protection par un membre de chaque équipe, jusqu'à ce que le Tezutsu explose. La deuxième partie de la soirée de dimanche est une sorte de compétition entre chaque équipe qui vont chacune présenter leur feu d'artifice classique. Avant chaque feu d'artifice, un rituel est effectué : un homme se couche sur le réservoir de poudre, pendant qu'un second dessine le Kanji (signe calligraphique japonais) de l'eau à l'aide d'un flambeau, pour que le feu d'artifice se passe bien et ne se transforme pas en incendie. Encore un week-end inoubliable.

Marie Desaules

Pour plus d'images et des vidéos, vous pouvez vous rendre sur mon blog : mariesaninjapan.com

Etudiante en relations internationales, Marie Desaules s'est envolée cet été à Shinshiro, le «Neuchâtel» japonais, pour un séjour d'une année. Sur place, elle a pour mission de contribuer au développement des bonnes relations nouées entre Shinshiro et Neuchâtel dans le cadre de l'Alliance des Neuchâtel du Monde, qui fêtera ses 20 ans en 2018 au Japon. Elle vous propose dans cette chronique de vous faire part de ses découvertes et de son expérience.

Conseil général

Proclamation d'une conseillère générale

En date du 23 octobre 2017, le Conseil communal a validé l'élection, du 11 octobre 2017, de la conseillère générale Mme Martha Zurita, proposée par le POP - Parti Ouvrier et Populaire, en remplacement de Mme Ariane Tripet, démissionnaire.

Neuchâtel, le 23 octobre 2017

Le Conseil communal

A louer

Appartement 2 pièces - Moulins 37a

Loyer mensuel CHF 895.-
+ CHF 200.- ac.

Libre de suite ou à convenir

Appartement 2 pièces - Pierre-à-Bot 30

Loyer mensuel CHF 854.-
+ CHF 140.- ac.

Libre de suite ou à convenir

Appartement 4.5 pièces en duplex - Pierre-à-Bot 32

Loyer mensuel CHF 1'386.-
+ CHF 320.- ac.

Libre de suite ou à convenir

Contact : Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel. Tél. 032 717 76 70

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Philippe Milani, architecte à Peseux (bureau P. Sägesser Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Construction d'un immeuble d'habitation avec garage enterré à la rue de la Côte (9), articles 3045 et 5552 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102523 pour le compte de la Société Allfinco Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 3 novembre au 4 décembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Messieurs A. Lotta et M. Neuhaus, architectes à Neuchâtel (bureau Collectif Maggmas), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Extension (salle à manger pour petite restauration) d'un bar à café existant à la rue de l'Ecluse 14, article 9487 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104447 pour le compte de Madame Filipa Soares. Les plans peuvent être consultés du 3 novembre au 4 décembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (bureau Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Implantation provisoire d'un manège et de boxes à chevaux au chemin du Grand-Hôtel 29, article 12418 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, SATAC 103674 pour le compte de Monsieur Philippe Addor. Les plans peuvent être consultés du 3 novembre au 4 décembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Madame Chantal Préat Allanfranchini, architecte à Neuchâtel (bureau CPA architecte), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Changement d'affectation d'un dépôt en maison d'habitation et bureau-galerie d'une maison d'édition au chemin de la Justice 20, article 9692 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104324 pour le compte des Editions du Griffon SA. Les plans peuvent être consultés du 3 novembre au 4 décembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mark Hubscher, architecte à Neuchâtel (Association Architectes AMStN par MH Concept Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Travaux de transformation de l'aile est du cloître à la rue de la Collégiale 12, article 12963 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104144 pour le compte du Service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 27 novembre 2017, délai d'opposition.

Demande de Madame Veronica De Biase, architecte à Colombier (DeBiase Architecture Sàrl), d'un permis de

(suite en colonne de droite)

Conseil général

Cinq rapports au menu le 6 novembre

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 6 novembre 2017, à 19h00 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant

Rapports du Conseil communal

17-009 A
Rapport du Conseil communal concernant l'aménagement et la sécurisation du jardin public des anciennes serres de Vieux-Châtel.
17-014 A
Rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit pour l'assainissement et l'aménagement de l'immeuble sis à Maximilien-de-Meuron 6 en bâtiment scolaire, ainsi que la création de 3 salles au Collège de la Promenade.
17-015
Rapport du Conseil communal concernant les aménagements extérieurs du site du cimetière de Beauregard.
17-016
Rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit complémentaire au rapport 14-001 relatif à la modernisation des infrastructures du cimetière de Beauregard.
17-017
Rapport d'information du Conseil communal concernant l'avenir du patrimoine domanial agricole et forestier de la Ville de Neuchâtel.

Autres objets
17-608 (Réponse écrite du Conseil communal du 18 octobre 2017)
Interpellation du groupe socialiste par M. Gabriele Jeanneret et consorts, intitulée « Une ville digne de la petite reine ! ».
17-612
Interpellation de Mme Johanna Lott Fischer et consorts, intitulée « Elève en situation de handicap et scolarisé près de chez soi : un droit fondamental non respecté à Neuchâtel ».

Neuchâtel, le 24 octobre 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :
Le président, Fabio Bongiovanni — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.

Offre d'emploi

En vue du prochain départ à la retraite de la titulaire, la Ville de Neuchâtel met au concours, pour la Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi, un poste de

Ludothécaire – Bibliothécaire à 45%

Votre mission : Vos tâches toucheront les deux domaines d'activités suivants :
Ludothécaire (30%) : accueil, renseignements et prêts aux usagers de la ludothèque ; gestion du fonds (commandes, achats, catalogues, etc.) ; organisation du planning de travail des ludothécaires et des bénévoles.
Bibliothécaire (15%) : accueil, renseignements et prêts des livres ; participation à certaines tâches administratives, en collaboration avec la responsable de la bibliothèque.

Délai de postulation : 19 novembre 2017.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Echos

■ Jeudi 26 octobre, M. Olivier Arni, vice-président a représenté les Autorités communales lors du vernissage officiel du magasin Nature & Découvertes à la rue de l'Hôpital à Neuchâtel.

■ Jeudi 26 octobre, Mme Christine Gaillard, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales lors de la conférence à l'occasion des 10 ans du Laboratoire Temps-Fréquence à l'Université de Neuchâtel.

■ Vendredi 27 octobre, M. Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'urbanisme a présenté la politique immobilière de la Ville de Neuchâtel lors des Journées du territoire de la HEG Arc.

■ Vendredi 27 octobre, M. Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'urbanisme a représenté les Autorités communales lors du forum participatif « Natures en ville », organisé par l'Association La Métropole Suisse, à Neuchâtel.

■ Vendredi 27 octobre, M. Alexandre Brodard, vice-président du Conseil général, a représenté les Autorités communales à l'occasion du repas de soutien de l'association Caritas Neuchâtel, à Saint-Aubin-Sauges.

■ Vendredi 27 octobre, Mme Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités communales lors de la rencontre-débat « Transports et aménagement du territoire – la coordination est-elle réussie ? » organisée par Avenir Mobilité au Forum Rolex à l'EPFL.

Enquêtes publiques (suite)

construire pour les travaux suivants : Création d'un studio au rez-de-chaussée de l'immeuble existant à la rue des Usines 6, articles 3009 et 7119 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104234 pour le compte de Madame et Monsieur Nathalie Ludwig et Laurent Raeber. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 27 novembre 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Semaine du 1er au 7 novembre 2017

Trois sorties cinéma

D'après une histoire vraie

Delphine est l'auteur d'un roman intime consacré à sa mère, devenu best-seller. Déjà éreintée par les sollicitations multiples et fragilisée par le souvenir, Delphine est bientôt tourmentée par des lettres anonymes l'accusant d'avoir livré sa famille en pâture au public. La romancière est en panne, tétanisée à l'idée de devoir se remettre à écrire. Son chemin croise alors celui de Elle. La jeune femme est séduisante, intelligente, intuitive. Elle comprend Delphine mieux que personne. Delphine s'attache à Elle, se confie, s'abandonne. Alors qu'Elle s'installe à demeure chez la romancière, leur amitié prend une tournure inquiétante. | **Bio**

Geostorm

L'Amérique a créé un ensemble de satellites capable de contrer les catastrophes naturelles. Le jour où ils se mettent à défaillir, un ingénieur doit travailler main dans la main avec son frère pour sauver le monde d'une terrible tempête. S'agit-il d'un complot ou d'une faille dans le système ? S'engage alors une véritable course contre la montre dans laquelle le spectateur suit en parallèle l'avancée de la tempête et les investigations qui sont menées sur un rythme effréné pour trouver la cause de dérèglement des satellites. Ce film est signé par le réalisateur Dean Devlin qui fut coscénariste d'«Independence Day» et «Independence Day : Resurgence». | **Apollo 1**

Kingsman : The Golden Circle

Ils veulent sauver le monde. Kingsman, l'élite du renseignement britannique en costume trois pièces, fait face à une menace sans précédent. Alors qu'une bombe s'abat et détruit leur quartier général, les agents font la découverte d'une puissante organisation alliée nommée Statesman, fondée il y a bien longtemps aux Etats-Unis. Face à cet ultime danger, les deux services d'élite n'auront d'autre choix que de réunir leurs forces pour sauver le monde des griffes d'un impitoyable ennemi, qui ne reculera devant rien dans sa quête destructrice. | **Rex**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, rédactrice, Kevin Vaucher, journaliste
Illustration : Stefano Iori, photographe
Secrétariat : Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Anne-Catherine Brocard
Impression et publicité : Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité : N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence : tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque,* ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque,* ma et je de 14h à 18h. *Vente de livres et jeux d'occasion,* sa 04.11, de 9h à 13h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral, ouverture au public : du 30.10 au 05.11, lu à ve, patinage de 9h à 11h30, patinage + hockey de 13h45 à 16h15 ; sa, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30 ; di, patinage de 10h00 à 11h45, hockey de 12h à 13h30 et patinage de 13h45 à 16h30.

Piscines du Nid-du-Crô ouverture au public : Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél: 032 717 72 20.

Etat civil, (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine, (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. Tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du samedi 4 et dimanche 5 novembre 2017

Sud :

Temple du Bas, je 02.11, 10h, méditation, salle du refuge ; di 05.11, 10h, culte cantonal de la Réformation, prédicateur : Pierre Bühler, présidence du culte : les pasteurs et diacre de la paroisse de Neuchâtel, dès 9h accueil café, 10h culte, 11h30 allocutions officielles, 12h apéritif et repas, 14h30, pièce sur Luther, par troupe de théâtre de rue « Les Tréteaux du Monde ».

Nord :

Ermitage, Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 04.11, 17h, messe en portugais ; di 05.11, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas ; pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 04.11, 17h, messe ; di 05.11, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 04.11, 18h30, messe; di 05.11, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, sa 04.11, 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds : di 05.11, 10h, messe commémorative des défunts.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel : di 05.11, messe à la Chaux-de-Fonds.

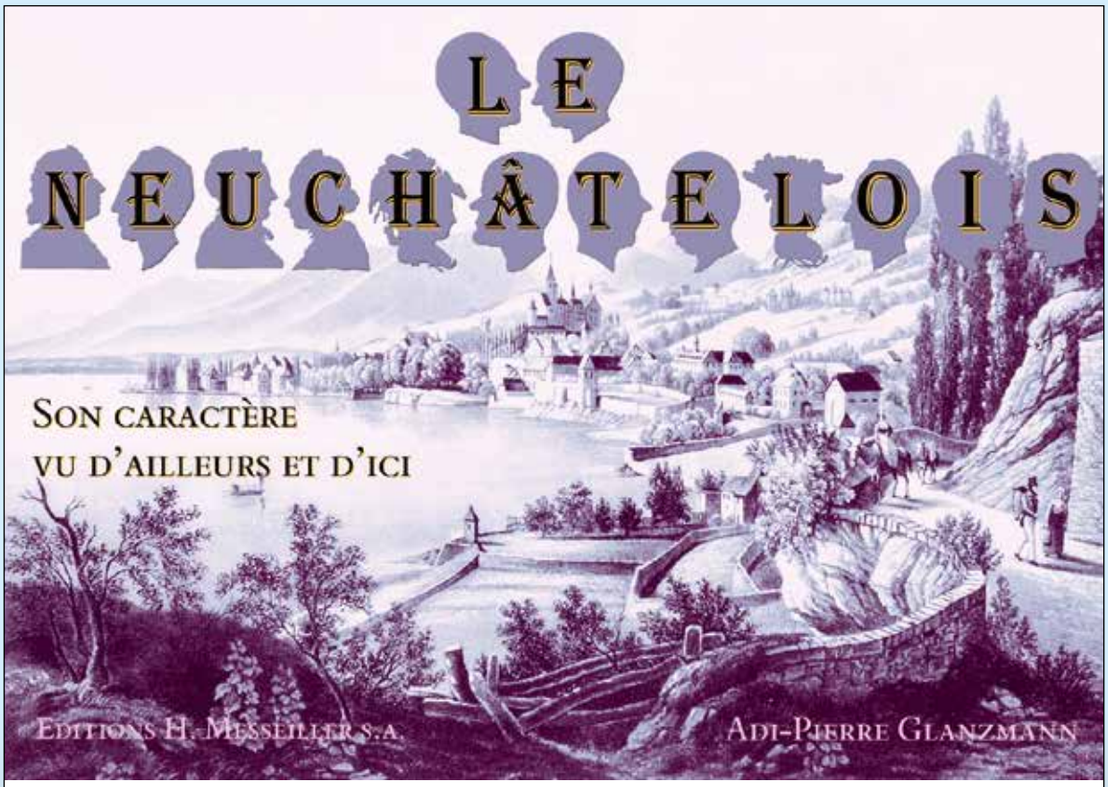

LE NEUCHÂTELOIS : QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI ? ET NOUS MÊME ?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.

Ses qualités, ses travers : cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.

Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.– aux Editions H. MESSEILLER SA.

Bulletin de commande

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage **«Le Neuchâtelois»** (Fr. 35.– / frais de port en sus) :

Nom / Prénom .....

Adresse .....

Date ..... Signature .....

Talon à affranchir et à renvoyer à :
Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à :
edition@messeiller.ch

Le Conservatoire neuchâtelois fête ces jours 100 ans d'enseignement musical à Neuchâtel

Un mot d'ordre, musiques pour tous !

Trois événements, trois anniversaires: le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) célèbre dès cette fin de semaine un parcours unique en son genre. Parcours qui a démarré à Neuchâtel en 1917. Cent ans plus tard, Sylvain Jaccard mène un combat assez identique: la reconnaissance de la formation musicale et l'accès à la musique pour toutes et tous. Entretien.

Sylvain Jaccard au piano lors d'un cours de violon «méthode Suzuki»: la musique pour tous n'est pas un vain mot. • Photo: Stefano Iori

Sylvain Jaccard, voyez-vous des points communs entre l'esprit qui présida à la création du Conservatoire de Neuchâtel, en 1917, et celui qui vous guide aujourd'hui?

La mission principale des fondateurs du Conservatoire était d'assurer la formation musicale tant des amateurs que des professionnels, ainsi que le développement de la culture musicale en général. C'était le souci du premier directeur, c'est toujours le mien. Et le combat des débuts, qu'ont poursuivi mes prédécesseurs, n'est pas très éloigné de celui que je mène aujourd'hui. Ce combat, c'est de faire en sorte que l'on ne considère pas le Conservatoire comme un lieu de loisirs, mais de convaincre qu'il a un rôle fondamental à jouer pour le bien de la société. Cela a passé, dans les années 80, par la reconnaissance de sa mission cantonale, à travers une votation populaire qui a reçu un large soutien. Or, d'aucuns estiment encore que c'est une sorte de club de loisirs…

> «Pour ce triple anniversaire, nous voulons montrer toute la richesse musicale de ce canton.»

A l'occasion de ces 100 ans, qui coïncident avec les 90 ans de la création du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et les 10 ans du Conservatoire cantonal, que faut-il retenir aujourd'hui de ce passé?

Cet anniversaire doit nous rappeler d'où nous venons. Nous avons un devoir de mémoire: il s'agit de valoriser tout le travail qui a été fait jusqu'ici pour pouvoir construire l'avenir. Nous sommes très privilégiés d'être devenus une institution étatique. Et nous devons nous souvenir que des gens ont eu la pugnacité d'amener nos autorités à comprendre que l'enseignement musical était une mission de l'Etat. C'est un message très fort, et cette organisation est enviée ailleurs en Suisse.

Vous êtes docteur en musique, mais aussi titulaire d'un master en management, vous avez enseigné à la Haute Ecole pédagogique, et vous dirigez le CMNE depuis cinq ans. Quel souffle nouveau lui avez-vous donné?

Le mot d'ordre du Conservatoire, c'est «Musiques pour tous». Il s'agit donc d'élargir sa mission en réfléchissant à ce que cela veut dire, «Musiques pour tous». C'est par exemple la volonté de ne pas réserver l'enseignement musical à une élite. Ainsi depuis 2015, les écolages sont indexés aux revenus, et nous constatons progressivement une différence: nous avons davantage d'élèves dont les parents ont des revenus modestes. C'est un pas positif.

Mais «Musiques pour tous» signifie aussi: pour toutes les générations. Nous avons ainsi développé des projets pour les personnes âgées, comme des cours de rythmique pour seniors, qui sont très appréciés. Par ailleurs, nous souhaitons faciliter l'accès de l'enseignement musical aux personnes en situation de handicap. Nous avons par exemple initié une collaboration avec les Perce-Neige, Antenne Handicap et Pro Infirmis. Ainsi, toutes les semaines, nos locaux accueillent des élèves en situation de handicap qui viennent suivre un enseignement musical, comme n'importe quels élèves!

Que devez-vous améliorer encore?

Mes prédécesseurs se sont beaucoup battus pour que le Conservatoire propose une formation de qualité. C'est un travail qui a été fait d'une manière somptueuse. Je constate que tous les élèves des classes pré-professionnelles, lorsqu'ils doivent se diriger vers une Haute Ecole de musique (HEM), ont l'embarras du choix, alors que l'examen d'admission est très exigent. Notre formation préparatoire est donc considérée d'excellente qualité!

Mais il reste à toucher le 90% des élèves en âge de scolarité qui ne viennent pas au Conservatoire. C'est un des gros défis: comment construire un Conservatoire adapté au 21e siècle. Quel point d'accroche trouver? Nous pouvons imaginer travailler sur un concert ou sur un spectacle, sur lequel les 12-13 ans peuvent se projeter. Sans baisser, et j'y tiens, la qualité de la formation. Un autre défi est le taux d'abandon relativement élevé des jeunes vers 13-14 ans. Nous devons essayer de leur proposer des expériences leur donnant envie de continuer. Un cours pilote, le *cours bloc*, donné par plusieurs enseignants dans plusieurs instruments, a montré des résultats positifs.

Pour ce triple anniversaire, vous proposez trois rendez-vous les 3, 5 et 11 novembre: la cérémonie d'ouverture, avec une création de François Cattin, un grand concert dirigé par Ton Koopman, et un tour du canton musical. Que souhaitez-vous montrer en particulier?

Il s'agit de montrer toute la richesse musicale de ce canton. Le 3 novembre, dès 19h30, on y verra des fanfares (500 musiciens!), qui vont converger vers le Temple du bas, marquant le fait que nous sommes aussi une institution ancrée dans une tradition populaire. Et le concert avec Ton Koopman du 5 novembre, qui réunira des chanteurs de tout le canton et des solistes de haut vol, portera un message très fort, au moment où nous commémorons le souhait de rendre la musique accessible à tout le monde. Finalement, le tour du canton qui sera effectué en bus le 11 novembre permettra à la population de mesurer l'impact cantonal du Conservatoire et de vivre de belles émotions musicales et culinaires tout au long de la journée.

Françoise Künzi

- **Programme et informations pratiques: www.cmne.ch**

Trois chiffres, trois dates

Le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) accueille près de 2000 élèves sur 16 sites d'enseignement différents, dont les deux principaux sont à Neuchâtel (sur le campus Arc, espace de l'Europe, dans le quartier de la gare) et à La Chaux-de-Fonds. Ils sont encadrés par quelque 120 enseignants.

En 1917, quatre musiciens de Neuchâtel procèdent à la constitution du Conservatoire et de l'Institut de musique. Dix ans plus tard, Charles Faller fonde l'Association musicale, «ancêtre» du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Et le 1er janvier 2007, les deux institutions ne forment plus qu'une entité, le CMNE.